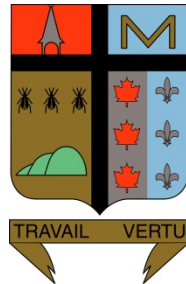


# MUNICIPALITÉ DE SAINT-TITE-DES-CAPS



## OFFRE D'EMPLOI

### **Titre du poste: Responsable de l'urbanisme**

#### **Description sommaire du poste**

Sous la supervision du Directeur général et Secrétaire-trésorier, le titulaire du poste est responsable d'émettre les divers permis et certificats de travaux résidentiels et commerciaux selon la réglementation applicable, répondre aux questions des citoyens et acheteurs éventuels. Il doit également veoir au respect des règles et des délais autorisés en faisant l'inspection des chantiers. Il convoque et participe au Comité consultatif d'urbanisme et assure la rédaction des procès-verbaux. Il émet des propositions afin d'améliorer certains règlements, organise les processus de modification règlementaire et s'assure de la mise à jour de toute la réglementation en vigueur.

#### **Qualifications requises**

- Diplôme d'études collégiales en aménagement et urbanisme DEC ou un BAC en urbanisme.
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience dans des fonctions d'urbanisme et/ou d'aménagement du territoire, un atout.
- Bonne connaissance de l'ordinateur avec Windows, MS Office, CIM (Coopérative d'informatique municipale), Go-Azimut, ArcGIS, ou tout autre logiciel pertinent.
- Permis de conduire classe 5 valide.
- Bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de la Loi sur la protection du territoire agricole et du règlement Q-2, r.22 (installations septiques), LQE (environnement).
- Connaissance de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps et des particularités de l'aménagement du territoire en milieu rural, un atout.

## Compétences requises

- courtoisie;
- professionnalisme;
- rigueur dans l'application des lois et règlements;
- impartialité;
- respect de la confidentialité;
- communication verbale et écrite impeccable;
- sens de l'organisation du travail et des priorités;
- aptitude au travail en équipe;
- sens de l'adaptation;
- sens du service à la clientèle.

## Conditions de travail

Travail de bureau du lundi au vendredi. Cependant, des déplacements sur le terrain sont nécessaires, donc un véhicule personnel est requis.

Les conditions salariales seront établies selon la politique salariale en vigueur et les compétences de la personne sélectionnée.

D'autres conditions de travail très avantageuses sont prévues, comme un plan d'assurance collective avec participation de l'employeur, un régime de retraite avec participation de l'employeur, des congés de maladie, etc.

## Lieu du travail

Le lieu de travail est situé au 5 rue Leclerc à Saint-Tite-des-Caps.

## Commentaires

Si vous correspondez au profil demandé et que vous recherchez un défi unique dans une municipalité située aux portes de Charlevoix entre les majestueux Mont Ste-Anne et Massif de Petite-Rivière-St-François, où il fait bon vivre, tant par la diversité que par la qualité des projets réalisés et à venir, transmettez votre candidature **avant 16 heures, le vendredi 16 octobre 2020 à** : M. Marc Lachance, Directeur général et Secrétaire-trésorier à l'adresse courriel suivante : [mlachance@sainttitedescaps.com](mailto:mlachance@sainttitedescaps.com).

Une description de poste complète pourra être fournie aux candidats retenus, en entrevue de sélection, qui en feront la demande.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.